

PORTAIL COMPÉTENCES MER

L'application de gestion des compétences des affaires maritimes

■ Pourquoi utiliser le Portail compétences ?

Le portail compétences mer (PCM) est un outil de gestion des compétences des affaires maritimes. L'ensemble des agents de l'administration de la mer sont invités à y créer leur espace déclaratif.

■ Je m'inscris en 3 clics

- ▷ Rendez-vous sur le [portail compétences](#)
- ▷ [Créez votre espace personnel](#)
- ▷ Validez la création de votre espace en cliquant sur le lien reçu par courriel
- ▷ Accédez à votre espace : [Accédez à votre espace](#)

■ Vous occupez un poste d'encadrement ?

- ▷ Accédez aux [Postes que vous encadrez](#)
- ▷ Ajoutez des [Postes à votre espace encadrant](#)
- ▷ Renseignez les données du poste (structure, localisation, compétences attendues...)
- ▷ Indiquez l'adresse courriel de l'agent qui occupe le poste
- ▷ Validez les compétences et formations déclarées par les agents que vous encadrez

■ Je renseigne mes données personnelles...

- ▷ Indiquez votre identité, votre corps d'appartenance et les données relatives à votre affectation actuelle
 - ▷ **Rendre votre espace public** vous donnera de la visibilité sur le portail et valorisera votre parcours et vos compétences !
- Rendre mon espace public :

■ ... et je déclare mes compétences

- ▷ Ajoutez les [compétences que vous détenez](#) / [Formations que vous avez suivies](#)
 - ▷ Sélectionnez dans les listes déroulantes les domaines-métier puis les compétences et formations associées.
 - ▷ Enregistrez les modifications [Sauvegardez](#)
- Vous pouvez déclarer posséder des compétences transversales tirées du répertoire interministériel des métiers de l'État en cliquant une fois sur chaque intitulé de compétences. Attention, ces compétences sont déclaratives (pas de validation par le N+1) et facultatives.

■ Besoin d'aide ?

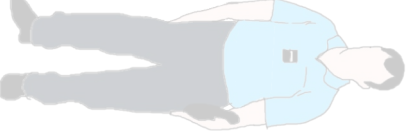
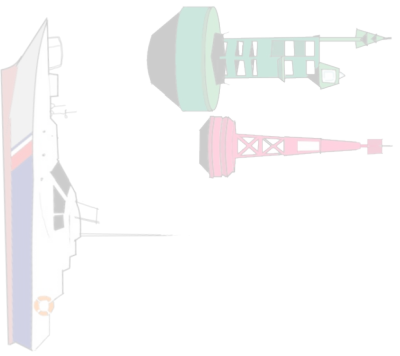
- ▷ Une difficulté technique ? Besoin d'assistance ?
- ▷ Une question ?
- ▷ Besoin d'un accès statistiques ?

 assistance-pcm@developpement-durable.gouv.fr



■ Vous recherchez...

- ▷ ...un poste correspondant à vos compétences ?
▷ Consultez la banque des postes !
- ▷ ...un agent qui détient des compétences spécifiques ?
▷ Consultez la CV-thèque !



MODE D'EMPLOI DU PCM :

RUBRIQUE METIERS, COMPÉTENCES ET FORMATIONS :

Consulter les métiers, compétences clés maritimes et formations par domaine métier

<p>Coordination des politiques maritimes et littorales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Métiers ▣ Compétences ▣ Formations 	<p>Cultures marines</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Compétences ▣ Formations 	<p>Enseignement maritime (yvoées professionnels maritimes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Métiers ▣ Compétences 	<p>Gens de mer (formation et délivrance des titres)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Métiers ▣ Compétences ▣ Formations
<p>Médecine des gens de mer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Métiers ▣ Formations 	<p>Nautisme et plaisance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Compétences ▣ Formations 	<p>Pêches maritimes (gestion économique et réglementaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Métiers ▣ Compétences ▣ Formations 	<p>Polices et contrôle des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Métiers ▣ Compétences ▣ Formations
<p>Sécurité des navires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Métiers ▣ Compétences ▣ Formations 	<p>Signalisation maritime POLMAR</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Métiers ▣ Compétences ▣ Formations 	<p>Surveillance et sauvetage en mer (GROSS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Métiers ▣ Compétences ▣ Formations 	<p>Transverse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▣ Métiers ▣ Compétences ▣ Formations

Chaque carré correspond à un **DOMAINE METIER**, segmenté en trois rubriques : les **METIERS** qui sont en lien avec le domaine métier correspondant, les **COMPÉTENCES**, et les **FORMATIONS**. Les **COMPÉTENCES** comportent chacune d'entre elles, une description, des **QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES** et/ou des **FORMATIONS** à passer pour avoir le niveau requis du métier sélectionné.

Les **FORMATIONS** sont quant à elles, décrites par **OBJECTIFS**, **ECOLE**, et **DUREE**.

➔ Découvrez les **OPPORTUNITES** qui s'offrent à vous !

➤ RUBRIQUE BANQUE DES POSTES :

Direction d'emploi :	Choisir une direction d'emploi	Emploi type :	Choisir un emploi type
Service type :	Choisir un service type	Macro grade :	<input checked="" type="radio"/> Indifférent <input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> C
Localisation :	Choisir une localisation	Etat du poste :	<input checked="" type="radio"/> Indifférent <input type="radio"/> Pourvu <input type="radio"/> Vacant
Poste publié :	<input checked="" type="radio"/> Indifférent <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		

Compétences maritimes requises :

Enseignement maritime (lycées professionnels maritimes)
 Accompagnement éducatif dans le domaine maritime
 Connaissance des élèves et des processus d'apprentissage
 Contribution à la communauté éducative
 Évaluation des élèves en LPM
 Gestion d'un LPM
 Pilotage et management d'un lycée professionnel maritime (LPM)
Gens de mer (formation et délivrance des titres)
 Administration des gens de mer – niveau encadrement
 Administration des gens de mer – niveau instruction
 Administration des gens de mer – niveau intermédiaire
 Connaissance générale du système de formation professionnelle maritime (FPM)
 Contrôle du dispositif de FPM – niveau encadrement
 Contrôle du dispositif de FPM – niveau instruction

Compétences maritimes pouvant être développées : (cliquer pour développer) ▼

Compétences RIME : (cliquer pour développer) ▼

Autres compétences :

Cette rubrique permet d'effectuer une RECHERCHE AVANCEE (type de compétences et de formations) sur les POSTES VACANTS selon plusieurs critères, comme montrés sur la photo.

C'est le cas notamment pour les agents qui chercheraient à faire une MOBILITE, en ciblant vos attentes et envies professionnelles.

La Banque des Postes permet aussi de vérifier quels sont les PROFILS de POSTE dans telle ou telle ADMINISTRATION et comparer sur des services équivalents.

➔ Développez votre POTENTIEL PROFESSIONNEL !

RUBRIQUE CV-THEQUE :

Nom de l'agent :		Direction d'emploi :	Choisir une direction d'emploi
Emploi type :	Choisir un emploi type	Service type :	Choisir un service type
Macro grade :	<input checked="" type="radio"/> Indifférent <input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> C	Localisation :	Choisir une localisation
Compétences maritimes :	Enseignement maritime (lycées professionnels maritimes) Accompagnement éducatif dans le domaine maritime Connaissance des élèves et des processus d'apprentissage Contribution à la communauté éducative Évaluation des élèves en LPM Gestion d'un LPM Pilotage et management d'un lycée professionnel maritime (LPM) Gens de mer (formation et délivrance des titres) Administration des gens de mer – niveau encadrement Administration des gens de mer – niveau instruction Administration des gens de mer – niveau intermédiaire Connaissance générale du système de formation professionnelle maritime (FPM) Contrôle du dispositif de FPM – niveau encadrement Contrôle du dispositif de FPM – niveau instruction		
Compétences RIME : (cliquer pour développer) v			
Autres compétences :			

Cette CV-THEQUE est destiné au personnel RH et aux chefs de service (N+1).

L'objectif étant de trouver facilement un PROFIL dans le cadre d'un RECRUTEMENT ou d'une MOBILITE afin de répondre aux BESOINS des SERVICES et des AGENTS.

→ Votre TALENT est bien gardé !

A NOTER :

Dans le cadre du lancement du PCM, vous êtes invités à compléter votre profil avant le 31 janvier 2021.

Afin que l'expérimentation puisse être concluante, il est essentiel qu'un maximum d'agents saisissent leurs données.

Votre participation est indispensable pour le succès du portail et pour que des orientations RH soient définies au bénéfice des services et des agents.

En cas d'anomalies ou d'erreurs rencontrées sur la plateforme, veuillez adresser les demandes à l'adresse suivante :

assistance-pcm@developpement-durable.gouv.fr

CALENDRIER

9 novembre 2020 : LANCEMENT DE L'EXPERIMENTATION

L'ensemble des agents de la DIRM MEMN sont invités par leurs chefs de service à se créer un espace agent et renseigner leurs informations professionnelles.

31 janvier 2021 : FIN DE L'EXPERIMENTATION

La DAM procède à l'analyse des données et dresse des diagnostics RH sur l'ensemble des domaines métiers de la DIRM MEMN.

Avril 2021 : BILAN DE L'EXPERIMENTATION

Communication d'un rapport d'analyse faisant le bilan de l'expérimentation à la DIRM. La DAM présentera ce bilan et les diagnostics RH aux OS.

Eté 2021 : EXTENSION DE L'OUTIL A L'ENSEMBLE DES SERVICES

Communication du rapport d'analyse faisant le bilan de l'expérimentation à l'ensemble des services. La DAM transmettra la documentation nécessaire à la mise en place du PCM et accompagnera les services tout au long du processus.